

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site de la commune

**Liste des délibérations examinées en conseil municipal
du vendredi 5 juin 2026 à 19h**

Espace République

Affaire 2 – Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Adoptée à la majorité (3 votes contre : Renaud Trinquier, Cindy Husson, Jérémy Veillard)

Affaire 3 – Attribution du nom du nouveau groupe scolaire

Adoptée à l'unanimité

Affaire 4 - Convention de partenariat avec la MJC Boby Lapointe pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Adoptée à l'unanimité

Affaire 5 - Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)

Adoptée à l'unanimité

Affaire 6 - Convention de coopération entre le réseau des médiathèques et de la culture scientifique de Montpellier Méditerranée Métropole (RMCS) et la médiathèque Michèle Jennepin de Jacou

Adoptée à l'unanimité

Affaire 7 - Convention de gestion des « Bus du Savoir » (transport des élèves du 1^{er} degré sur le temps scolaire, pour des activités sportives, culturelles, d'éveil et de découvertes sur le territoire métropolitain) entre Montpellier Méditerranée et la commune de Jacou

Adoptée à l'unanimité

Affaire 8 - Police intercommunale de Montpellier Méditerranée Métropole – Convention intercommunale de coordination des interventions avec les forces de sécurité de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Affaire 9 - Fonds de concours 2026 entre Jacou et Montpellier Méditerranée Métropole

Adoptée à l'unanimité

Affaire 10 - Décision modificative n°1 au budget primitif 2026

Adoptée à la majorité (3 votes contre : Renaud Trinquier, Cindy Husson, Jérémy Veillard)

Affaire 11 - Renouvellement des instances représentatives de dialogue social – Détermination du nombre de représentants du personnel et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Adoptée à l'unanimité

Affaire 12 - Maintien du régime indemnitaire durant les périodes de longue maladie et de grave maladie

Adoptée à l'unanimité

Affaire 13 - Associations locales – Subventions pour l'année 2026

Adoptée à l'unanimité

Affaire 14 - Convention de partenariat avec l'association « Jouvence APA Montpellier »

Adoptée à l'unanimité

Fait et publié à Jacou, le 29 septembre 2026

Le Maire
Renaud Calvat

